

ÉVA OSZETZKY

## **(r)Évolution lexicographique au Québec**

### **1. Prémises ou débat sur la norme**

« Depuis plusieurs décennies, le débat sur la norme du français au Québec oppose deux écoles de pensée, les endogénistes (partisans d'une norme définie au Québec) et les exogénistes (partisans de la norme parisienne) » (Maurais, 2011). Jacques Maurais a tout dit sur ce classement, nous pourrions donc terminer notre communication avant de la commencer. Cependant nous nous proposons d'examiner de plus près, à partir de ces deux grands groupes qui se sont formés au fil du temps, comment cette constatation se réalise dans la production lexicographique.

Si nous acceptons comme prémisse, d'après Chantal Bouchard, que les Québécois sont incertains dans leur identité linguistique (Bouchard, 1998 et 2006 : 55), la question se pose directement de savoir si c'est l'évolution de la langue française au Québec qui a créé cette situation ou bien si c'est l'influence des linguistes qui sont historiquement partagés depuis le début.

Cette dualité va-t-elle disparaître avec le temps, ou, au contraire, les deux camps ne se laissant pas convaincre, l'un l'autre, leurs lignes de démarcation se stabiliseront-elles, ou continueront-ils à se battre à travers les pages du quotidien *Le Devoir*<sup>1</sup>, ou encore via des colloques et autres organes ? Quoi qu'il en soit, scientifiquement parlant, cette situation fait avancer les recherches.

### **2. Le lexique du français québécois**

Le lexique du français québécois, basé essentiellement sur le français de l'Hexagone depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, s'est enrichi, au fil du temps, d'unités

---

<sup>1</sup> *Le Devoir* (nouvelles, actualités, politique, culture et chroniques), le quotidien indépendant par excellence au Québec depuis 1910. [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

lexicales qui ne sont pas (ou plus) utilisées en France métropolitaine. Cette langue « isolée » pendant quelque 100 ans a eu une évolution autonome, a incorporé des vocabulaires qui sont liés aux traditions spécifiques du pays et majoritairement aux situations géographiques et climatiques qui lui sont propres. À tous ces facteurs s'ajoutent deux éléments non négligeables, la présence permanente de la langue anglaise et celle de la population autochtone avec ses idiomes.

Vu les circonstances, la question qui partage les linguistes n'est pas facile à résoudre : est-ce une langue autonome, le français canadien, qui demande une normalisation québécoise, ou une variante de la langue française, qui devrait suivre ou suivra toujours la norme française ? Si les linguistes sont partagés sur cette question, la population l'est également. De plus, les Québécois demandent des réponses, et ce sont eux qui achètent et utilisent les dictionnaires ; dans ce rôle, ils orientent le marché.

D'une part le concours des deux écoles, endogénistes / québécoisants et exogénistes / puristes, apportent de l'eau au moulin des utilisateurs de dictionnaires, en leur procurant de plus en plus de ressources et d'arguments. La moisson dans les dictionnaires est impressionnante : les ouvrages suivent des conceptions différentes, ainsi le public a un vaste choix parmi les dictionnaires qui répondent le mieux à leurs attentes. Quand nous examinons les dictionnaires québécois qui ont vu le jour depuis 1810 jusqu'à 1967, essentiellement jusqu'à la Révolution tranquille, nous constatons que la grande majorité est normative (13 sur 17 dans le tableau<sup>2</sup> ci-dessous). Or, plus nous nous approchons de notre ère, plus nous constatons la (r)évolution, grâce à la naissance de dictionnaires d'un genre nouveau.

---

<sup>2</sup>Tableau de « Portail du Québec », [http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue\\_francaise\\_et\\_Francophonie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_francaise_et_Francophonie)

### 3. *Évolution lexicographique*

Voici un aperçu de cette production jusqu'en 1967 :

Ouvrage	Auteur	Date de parution	Normatif/descriptif	Description
Néologie canadienne	Jacques Viger	1810	Descriptif	Néologismes
Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses	Thomas Maguire	1841	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Dictionnaire des barbarismes et des solécismes	Narcisse Cyr ou Jean-Philippe Boucher-Belleville	1855	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents	Jules Fabien Gingras	1860	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada	Oscar Dunn	1880	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français	Napoléon Caron	1880	Normatif	
L'anglicisme, voilà l'ennemi !	Jules-Paul Tardivel	1880	Normatif	Anglicismes
Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada	J.-A. Manseau	1881	Normatif	

Dictionnaire canadien-français	Sylva Clapin	1894	Descriptif	
Dictionnaire de nos fautes contre la langue française	Raoul Rinfret	1896	Normatif	
En garde : Termes anglais et anglicismes !	Étienne Blanchard	1912	Normatif	Anglicismes
Le parler populaire des Canadiens français	Narcisse-Eutrope Dionne	1909	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Ne pas dire mais dire. Inventaire de nos fautes les plus usuelles contre le bon langage	Sylva Clapin	1913	Normatif	
Zigzags autour de nos parlers	Louis-Philippe Geoffrion	1924-1927	Descriptif	
Glossaire du parler français au Canada	Société du parler français au Canada	1930	Descriptif	Français du Québec
Dictionnaire général de la langue française au Canada	Louis-Alexandre Bélisle	1957	Normatif	Régionalismes et anglicismes
Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada	Gérard Dagenais	1967	Normatif	Régionalismes et anglicismes

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premiers vocabulaires voient le jour, en commençant par le premier glossaire canadien<sup>3</sup> connu, celui du missionnaire belge Potier qui se révèle un esprit ouvert et tolérant, un successeur de l'abbé Grégoire « *mais il porte sur une variété de français, non sur un dialecte* » (Rey, 2011 : 798). Viger commence son

---

<sup>3</sup> *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle (1743-1758)*, édité en 1994 et 1996.

ouvrage, en 1810, par les *Néologies canadiennes*, ouvrage qu'Alain Rey juge *attentif et tolérant* et aussi « *d'un purisme sourcilleux* » (Rey, 2011 : 799), mais ces *Néologies* ne seront publiées qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est la période où les manuels, glossaires et dictionnaires attirent l'attention du public aux différences entre la langue française de France et celle du Québec, tel le travail de Maguire. Ces ouvrages favorisant la norme française, suggèrent majoritairement l'abandon du lexique québécois (Saint-Yves, 2002). C'est le début d'une longue polémique qui dure jusqu'à nos jours : imposer ou ne pas imposer l'usage de France.

Les publications du XIX<sup>e</sup> siècle, celles de Boucher-Belleville, de Caron et de Rinfret optent pour l'approche didactique, ainsi par leur nature sont-elles neutres vis-à-vis de la question de la norme, ayant comme objectif l'enseignement et l'élimination des fautes. Parmi les puristes, nous comptons les auteurs Maguire, Gingras et Manseau qui auront d'autres successeurs durant le XX<sup>e</sup> siècle, tels les lexicographes Clapin et Blanchard.

L'évolution dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle arrive concomitamment à la naissance de la littérature québécoise. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> et plus intensément au début du XX<sup>e</sup> siècle, la situation était favorable à la naissance des dictionnaires de conceptions différentes, à tendances objectives (Dunn, Clapin, Dionne) concernant la description du français québécois. Le travail important de Dunn, avec ses 1750 entrées et la liste de ses « *locutions vicieuses usitées au Canada* », ouvre cette série. Dans son corpus, il utilise des citations de la littérature française et intègre les néologismes dans les cas où la description d'objets et de phénomènes spécifiques sont nécessaires, en plus, il est contre l'usage des doublets. Pour les éviter, il opte sur la variante française contre son équivalent anglais. Voici les propos du poète Louis-Honoré Fréchet dans l'*Introduction* de l'ouvrage :

Plusieurs écrivains ont parlé du patois canadien. [...] Ce qui nous manque, c'est l'articulation, l'accentuation nette, la conduite de la voix, la manière de dire, qui donnent à la langue française ce charme qui nous éblouit quand elle est parlée par un « français de France ». On dirait que nous avons peur d'être expressifs, et voilà la plus déplorable anglicisation que nous ayons subie.

On ne peut tout de même pas nier qu'une nouvelle ère s'annonce dans la production dictionnaire avec les ouvrages de Clapin (*Dictionnaire canadien-français*, 4000 entrées), de Dionne (*Parler populaire des Canadiens français*, 15000 mots vedettes) et le *Glossaire du parler français au Canada*. Il faut noter que Clapin décrit le français du Québec comme une variante du français de France et la continuation de cette langue qui est née dans des conditions géographiques toutes nouvelles (Saint-Yves, 2002), seulement après son séjour sur « la terre mère » (Paris, 1880-1889), où il exerce la profession de libraire-éditeur. Il enrichit son dictionnaire par des éléments encyclopédiques, par opposition à Dunn.

Dionne avait la ferme conviction que les mots et expressions qui figurent dans son travail, viennent tous du français québécois. Cependant les recherches ultérieures ont confirmé qu'une partie des unités lexicales qu'il a examinées étaient déjà présentes dans au moins un des dialectes français de France.

En ce qui concerne le *Glossaire du parler français au Canada*, il est à noter que ce n'est pas un dictionnaire général, puisque la nomenclature ne comporte pas les mots usuels. On pourrait donc le classer comme un complément d'un dictionnaire général, vu que le traitement des données suit une distinction selon les domaines d'emploi (termes techniques, aviation, mots dialectaux). Ces enquêtes, qui ont duré plus de 25 ans, ont eu comme objectifs – selon les préfaciers Rivard et Geoffrion – « *la défense et l'illustration du français écrit ou parlé dans la province de Québec* » et étaient basées sur l'analyse des parlers provinciaux et des parlers franco-canadiens.

Les travaux de recensement pour inventorier les unités lexicales ont duré de 1902 à 1962, et tout le Québec se sentait concerné, mais le corpus s'est composé majoritairement des éléments dialectaux. Or, en partant du fait que ces langues n'ont pas de littérature (ou qu'elles en ont très peu), puisqu'elles vivent et se nourrissent de l'oralité, il fallait accepter, faute de sources fiables, littéraires, que l'analyse philologique était impossible. Les études sur la langue française du Québec, dans la période entre 1930 et 1954, paraissent le plus souvent dans les périodiques, tels *Le Canada français* et *La Revue de l'Université Laval*.

Le dictionnaire de Bélisle (1954) est un ouvrage référentiel dans l'histoire lexicographique du Québec où le but du rédacteur est de répondre, entre autres, aux demandes de tous les utilisateurs. L'auteur y intègre le lexique des dictionnaires déjà connus au Québec, notamment les travaux de ses prédécesseurs, Dunn et Clapin, la nomenclature du *Glossaire*, mais aussi la nomenclature du dictionnaire de Littré, édité dans les années 1930. A ce vaste corpus, l'auteur ajoute le résultat de ses propres recherches, c'est-à-dire quelque 8000 unités lexicales du français québécois. Il « *considérerait les canadianismes comme des mots presque toujours populaires ou familiers* » (Rey, 2011 : 800) et stigmatisait les anglicismes. En citant les mots de l'auteur, ce dictionnaire « *embrasse la langue française dans son ensemble, telle qu'on la parle et telle qu'on la comprend au Canada français* » (Bélisle, 1979). Le dictionnaire a été révisé plusieurs fois et a eu plusieurs éditions, ainsi en 1979, une 4<sup>e</sup> et dernière édition a-t-elle été publiée sous le titre de *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Le plus grand mérite lexicographique de Bélisle est incontestablement le fait qu'il « *a œuvré seul et de façon artisanale en raison des faibles moyens matériels dont il disposait pour mener à terme une entreprise de cette taille* » (Wartburg et alii, 1969 : 157). Mais la situation a changé de nouveau au Québec, après la période de la Révolution tranquille, à partir des années 1960 : revendications autonomistes, révolution de la littérature, du cinéma, de la chanson et de la langue (pensons surtout aux travaux de Pierre DesRuisseaux<sup>4</sup> dans le domaine de la phraséologie québécoise).

---

<sup>4</sup> *Le livre des proverbes québécois* (1974), *Le livre des expressions québécoises*, suivi du *Dictionnaire des expressions québécoises*, BQ, 1979, 1990.

#### 4. Les dictionnaires modernes

##### 4.1. Dictionnaires différentiels modernes<sup>5</sup>

Ouvrage	Auteur(s)	Date de parution
<i>Dictionnaire de la langue québécoise</i>	Léandre Bergeron	1980
<i>Dictionnaire historique du français québécois</i>	Claude Poirier et équipe du TLFQ	1998
<i>Dictionnaire québécois-français</i>	Lionel Meney	1999

Le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Bergeron a reçu beaucoup de critiques, surtout parce que l'auteur ne recense que les particularités du français au Québec, s'appuie trop sur les ouvrages précédents et écarte la question de la norme. On peut dire que cet ouvrage est conçu d'après les dictionnaires de langue généraux édités en France. Rey le qualifie d'« ouvrage confus mais libérateur » mais qui « ne résolvait pas les problèmes de la description du français au Québec. » (Rey, 2011 : 801)

La période lexicographique en pleine (r)évolution après 1985 reflète le changement de la mentalité des Québécois. Le *Trésor de la langue française au Québec*, qui sort la même année, a une conception toute nouvelle ; en plus, c'est un dictionnaire encyclopédique. L'équipe considère la langue comme « un bien patrimonial », ils dépouillent différentes sources – « récits anciens, documents d'archives (manuscrits ou imprimés), documents administratifs, journaux et magazines, littérature et textes de création, études et textes spécialisés, manuscrits de radiromans et de téléromans, enregistrements oraux, relevés d'enquêtes sur le terrain »<sup>6</sup>, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle de Jacques Cartier jusqu'à nos jours. Les auteurs suivent la direction de Dunn et de Clapin et excellent dans l'entreprise qu'ils se sont fixée : ils comparent le lexique québécois avec les

---

<sup>5</sup> « Ces dictionnaires ont une nomenclature focalisée sur les mots et les sens qui ne sont pas partagés avec le français de référence ». Tableaux de [http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue\\_francaise\\_et\\_Francophonie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_francaise_et_Francophonie)

<sup>6</sup> <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>



régionalismes français, et suivent l'évolution de celui-ci non seulement dans l'histoire du français de France, mais dans l'histoire du français de Québec. Le résultat est l'analyse étymologique de plus de 3000 unités lexicales québécoises et de plus de 600 expressions.

Le *Dictionnaire québécois-français. Mieux se comprendre entre francophones* (Montréal, Guérin, 1999), de Lionel Meney, est un ouvrage très riche et très particulier qui ne passe inaperçu ni des linguistes, ni du public. Les objectifs de l'auteur sont clairs : la nomenclature ne couvre « *que la partie du français québécois qui diffère du français de France* ». Pour préciser ce qui est québécoisme ou non, il énumère les critères au début de l'ouvrage (les termes inconnus du français standard, qui s'emploient en France, mais avec des caractéristiques morphosyntaxiques différentes ou avec une acception différente, etc.).

Les arguments pour et contre sont nombreux. Les reproches viennent majoritairement du fait que l'auteur a créé un dictionnaire « bilingue », en présentant le français québécois comme une langue autonome. Certains trouvent que l'ouvrage est démodé et restera sans succès (Faribault, 2002 : 619–621). En France il reçoit le prix de l'Association Rayonnement culturel de la Renaissance française. Au Québec aussi les lexicographes soulignent l'authenticité de l'entreprise, voir à ce sujet la profonde analyse de Louis Mercier (Université de Sherbrooke) et de Claude Verreault (Université Laval), intitulée *Opposer français standard et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones ?*<sup>7</sup> Pour répondre aux accusations et participer aux querelles, Meney édite ses arguments dans le volume intitulé *Polémique à propos du Dictionnaire québécois-français* (Guérin, 2002).

---

<sup>7</sup> *Le français moderne*, Tome LXX, n° 1, 2002, p. 87-108.

#### 4.2. Dictionnaires non différentiels, dictionnaires généraux de la langue française telle qu'utilisée au Québec<sup>8</sup>.

Ouvrage	Auteur(s)	Date de parution	Québécoismes ou francismes marqués?
<i>Dictionnaire du français plus</i>	Claude Poirier	1988	Francismes uniquement
<i>Dictionnaire québécois d'aujourd'hui</i>	Jean-Claude Boulanger	1992, 1993	Francismes uniquement
<i>Dictionnaire de la langue française (Franqus)</i>	Hélène Cajolet-Laganière Pierre Martel Chantal-Édith Masson	2009, 2010 (version en ligne)	Québécoismes et francismes

La première édition du *Dictionnaire du français Plus (DFP)*<sup>9</sup> et celle du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA)* sortent à la suite de la Révolution tranquille, après des mutations sociopolitiques et culturelles importantes. Le travail de Poirier et de son équipe fut tout de suite un grand succès. Ce « *Petit Robert québécois* » (PR), rédigé par l'équipe du *Trésor de la langue française au Québec* est devenu une référence comme son « modèle » français.

Les débats toujours présents autour de la question sur la norme se focalisent sur les dictionnaires, une des bases de l'identité québécoise. Une fois de plus le *DFP* a reçu une évaluation positive de la part des linguistes, du public et des médias.

Dans le PR la langue générale non marquée est celle du français de France standard ; les registres littéraire, technique, familier, populaire, etc. sont signalés par des marques appropriées, de même, les régionalismes et les xénismes ("Belg.", "Suisse", "Can.") sont distingués. Le DFP fait de même, sauf à mettre le français québécois standard à la place du

<sup>8</sup> « Ce sont des ouvrages collectifs impliquant des équipes importantes. Ces dictionnaires incluent aussi dans leur nomenclature les acadianismes, francismes, belgicismes et helvétismes les plus courants, que les Québécois sont susceptibles de rencontrer dans des textes de source étrangère. » [http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue\\_francaise\\_et\\_Francophonie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_francaise_et_Francophonie)

<sup>9</sup> *Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique*, rédacteur principal : C. Poirier, Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1988, xxiv-1856 p.

français de France et de signaler ce dernier, lorsque son enregistrement est jugé approprié, comme variante géographique particulière ("France"). (Wooldridge, 1989 : 176-178)

Au moment de la parution, l'équipe du *DFP* savait que les travaux ne s'arrêteraient pas, il fallait remédier aux imperfections, en élargissant sans cesse le corpus de nouvelles acceptions, des néologismes, des expressions figées et préparer la nouvelle édition. Heureusement ils avaient à leur disposition l'énorme fichier lexical numérisé du TLFQ.

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* de Boulanger – qui est souvent considéré comme la deuxième édition du *DFP* et conçu sous la direction d'Alain Rey d'après le *PR* – comporte deux parties, un dictionnaire de langue et un dictionnaire des noms propres, suivis de deux blocs pédagogiques : des atlas géographiques et une chronologie des événements historiques. « *Le DQA se donne pour mission de recueillir les particularités du français au Québec et de montrer la clarté, la richesse et la maturité de cette langue comme moyen de communication* ». (Boulanger, 1992)

Le dictionnaire le plus récent, le *Dictionnaire de la langue française – Le français vu du Québec* est déjà accessible sur Internet. Édité par le groupe de recherche Franqus (projet dirigé par Hélène Cajolet-Laganière, Pierre Martel et Chantal-Édith Masson) de l'Université de Sherbrooke, c'est un dictionnaire du français standard en usage au Québec.

### 4.3. Autres ouvrages<sup>10</sup>

Ouvrage	Auteur(s)	Date(s) de parution	Québécoisismes ou francismes marqués?
Le Multidictionnaire de la langue française (Dictionnaire des difficultés de la langue française)	Marie-Éva de Villers	1988, 1997, 2003, 2009	québécoisismes
Antidote (logiciel d'aide à la rédaction)	Druide informatique	1996, 1998, 1999, 2001, 2003, 2006, 2009	québécoisismes et francismes

<sup>10</sup> Tableau de « Portail du Québec », [http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue\\_francaise\\_et\\_Francophonie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_francaise_et_Francophonie)

	Projet	
	d'envergure	québécoismes,
Base de données	internationale	francismes et les
lexicographiques panfrancophone	lancé par Bernard	1994-2011 particularités de
(BDLP)	Quémada,	vingt pays / région
	Présentation :	francophones
	Alain Auger	
	et Claude Poirier	

Le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* est édité la même année que le *DFP*, avec une vocation différente. L'utilisateur y constate des innovations multiples par rapport aux dictionnaires précédents de même type (orthographe, grammaire, sémantique, anglicismes, canadianismes, conjugaison, prononciation, abréviation, typographie et correspondance).

Le choix de l'auteur du Multi est clair : son ouvrage est normatif, c'est-à-dire qu'il décrit la langue souhaitée par les locuteurs cultivés du Québec, selon les descriptions qui en sont faites dans les grammaires et les dictionnaires. « En matière de langue, nous nous sommes alignés sur la norme du français international, telle qu'elle est décrite dans les grammaires et les grands dictionnaires ». (Corbeil, 1988 : xi)

À partir de la 3<sup>e</sup> édition, l'ouvrage porte un titre modifié : *Multidictionnaire de la langue française* (1997), grâce à un élargissement considérable du corpus. Cet ouvrage pratique réunit les avantages de plusieurs dictionnaires (langue, grammaire, difficultés, registres, québécoismes, anglicismes, etc.), dans une approche didactique et pédagogique, à l'intention de l'utilisateur qui possède des informations nécessaires en un volume.

### **5. Vers l'avenir : désir et réalité**

« Pour tout observateur extérieur, la question linguistique prend au Québec les allures d'une véritable obsession. Depuis la Révolution tranquille seulement, on y dénombre trois lois majeures et une commission d'enquête. On ne compte plus les articles, dossiers, émissions spéciales,

rappports, qui ramènent constamment le débat sur la place publique » (Bouchard, 1998).

Sur la base d'un sondage d'opinion, Cajolet-Laganière constate que les Québécois ont essentiellement besoin de dictionnaires qui font la distinction entre le lexique québécois et le français des autres territoires francophones en présentant sa richesse et sa diversité (Cajolet-Laganière, 1998 : 69). Selon les utilisateurs, l'ordre de préférence serait le suivant : la distinction géographique des lexiques, suivi des formes ne respectant pas la norme, et enfin les marques des registres de langue. Un an plus tard, Villers tire des conclusions plus nuancées :

« la recherche d'un modèle linguistique à suivre, de l'usage valorisé par la communauté ; la distinction souhaitée entre les emplois lexicaux communs à tous les francophones et ceux qui sont exclusifs aux locuteurs québécois à l'aide de marques topolectales ; le rejet d'une intégration dans la nomenclature du dictionnaire d'emplois québécois relevant strictement de l'oral ou de formes incorrectes ; la nécessité d'une description du français québécois standard qui repose sur l'usage contemporain de la langue ». (De Villers, 1999 : 102)

L'idée de la conception d'une *Base de Données Lexicographique Panfrancophone (BDLP)* est née en 1975, dans la tête de l'érudit belge, Maurice Piron<sup>11</sup>. Il a exprimé le besoin de regrouper les efforts, au niveau international, pour l'identification de l'identité francophone et pour la description des variétés extra-hexagonales. En 1990, sous la direction de Bernard Quémada, se réunissent les lexicographes belges, français, suisses et québécois, qui ont collaboré au *Trésor des vocabulaires francophones (TVF)*. Ces travaux sont ambitieux, ils visent la description des vocabulaires de chaque communauté où le français est langue maternelle. Depuis 1995, c'est Claude Poirier, directeur de l'équipe du *TLFQ* à l'Université Laval et Michel Francard de l'Université de Louvain-la-Neuve qui continuent le travail de Quémada. En 2003, quand Poirier présente l'avancement des travaux, le corpus numérisé regroupe déjà le lexique de dix pays ou régions (Poirier, 2003 : 4). Actuellement, on y trouve vingt corpus liés aux territoires suivants : Acadie, Algérie, Antilles,

---

<sup>11</sup> PIRON Maurice (1975), *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LIII, n° 2, Bruxelles, p. 111-122.

Belgique, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Congo-Brazzaville, France, Louisiane, Madagascar, Maroc, Maurice, Nouvelle-Calédonie, Québec, Réunion, Rwanda, Suisse et Tchad.

Le traitement électronique de données ouvre de nouvelles perspectives dans la fabrication des dictionnaires. Cinq universités québécoises (Université Laval, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Rimouski, Université de Sherbrooke) ont uni leurs forces pour la réalisation du *Réseau des corpus lexicaux québécois*. La culture dictionnaire évolue. Au tournant du siècle, les défis se multiplient pour le lexicographe québécois. La composition de la population québécoise a changé – il suffit de penser à Montréal – où la constitution de la population immigrée s'est diversifiée ces derniers temps, puisque les nouveaux venus ne sont plus francophones. Pour la majorité, le français comme l'anglais sont des langues étrangères. Dans cette nouvelle situation, il faut se rendre compte non seulement des lois internes du français québécois, mais également des influences qui régissent la langue québécoise et de la grande quantité de mots étrangers qui influencent son évolution. Tôt ou tard ces unités lexicales, récemment implantées dans la langue, si elles arrivent à s'enraciner, feront partie des dictionnaires.

### **Références bibliographiques**

BÉLISLE Louis-Alexandre (1979), « Présentation », in : *Dictionnaire nord - américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin.

BOUCHARD Chantal (1998), *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Boucherville, Fides, Nouvelles études québécoises.

BOUCHARD Chantal (2006), « Les écrivains québécois et la question linguistique », in : *Prisonnier de sa langue, libre dans sa langue*, Budapest, Universitas, p. 55-65.

BOULANGER Jean-Claude (1992), « Présentation », in : *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert.

CAJOLET-LAGANIÈRE Hélène (1998), « Attentes et besoins du public québécois en matière de dictionnaires de langue », in : *Les marques lexicographiques en contexte québécois*, Québec, Office de la langue française, p. 69.

CORBEIL Jean-Claude (1988), « Préface », in : *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec / Amérique, xi-xiii p.

DE VILLERS Marie-Eva (1999), « Lexicographie pour une appropriation du français du Québec », *Québec français*, n°113, p. 102.

FARIBAULT Marthe (2002), « Lionel Meney, Dictionnaire québécois français », *Recherches sociographiques* 43, n° 3, p. 619–621.

MAURAS Jacques, *Linguistiquement correct*, le 28 avril 2011.

<http://www.ledevoir.com/2008/12/29/225095.html>

POIRIER Claude et alii (1970-), *Trésor de la langue française au Québec*, <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>

POIRIER Claude (2003), *Base de Données Lexicographiques Panfrancophone*, Document de présentation, Québec, Université Laval, p. 4.

« Portail du Québec », [http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue\\_francaise\\_et\\_Francophonie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Langue_francaise_et_Francophonie)

REY Alain (2011), *Dictionnaire amoureux des Dictionnaires*, Paris, Plon.

SAINT-YVES Gabrielle (2002), *L'évaluation des canadianismes : Porte d'entrée à la lexicographie du français au Canada*, [www.bmlisieux.com/colloque/styvesco.htm](http://www.bmlisieux.com/colloque/styvesco.htm)

WARTBURG Walther von, KELLER Hans-Erich, GEULJANS Robert (1969), *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans : 1550-1967*, Genève, Droz.

WOOLDRIDGE Russon (1989, compte rendu), *Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique*, réd. C. Poirier, *University of Toronto Quaterly* 59, p. 176-178.

---

ÉVA OSZETZKY

Université de Pécs

Courriel : [oszetzky.eva@pte.hu](mailto:oszetzky.eva@pte.hu)